

## INFORMATION DE LA DIRECTION



Bonjour à tous,

Le Directeur vous informe des dispositions complémentaires relatives à la crise sanitaire.

### 1. MODALITÉS DE RESTAURATION AU SIEGE

La nouvelle situation de confinement à compter de ce jour induit une présence faible du personnel sur le site du siège. A la suite d'une concertation avec la Société API chargée de la restauration en début d'après-midi, il s'avère que le maintien du restaurant n'est plus possible.

Consciente de la gêne que cette fermeture peut engendrer auprès de certains d'entre vous, la Direction a cependant décidé de fermer le restaurant d'entreprise à compter de ce soir. Le distributeur de boisson et de sandwiches reste toutefois disponible.

Le personnel devant venir travailler au siège devra donc apporter son repas et il bénéficiera de l'attribution de chèques déjeuners avec participation pour partie de l'employeur.

La Direction donne de nouveau l'autorisation de déjeuner sur le poste de travail.

Une vigilance est souhaitée sur le respect des règles de distanciation et d'aération des locaux dès lors que le port du masque ne sera plus possible.

### 2. ATTESTATION DE DÉPLACEMENT

Le gouvernement a mis à disposition des employeurs une nouvelle attestation de déplacement hier soir à 22H30 sur son site.

Cette attestation personnalisée la CARSAT Centre-Ouest est destinée au personnel amené à se déplacer soit pour :

- Venir sur son lieu de travail habituel dès lors que le télétravail n'est pas possible,
- Remplir une mission.

Cette attestation est diffusée ce jour aux managers qui sont chargés de transmettre immédiatement ce document nominatif à tous ceux qui devront en être porteurs dès lundi.

La Direction vous remercie pour votre compréhension.

Martine François